

Contacts pédagogique, administratif et handicap

05 49 61 20 66

contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

2:00 heures

Tarif

55.00 € HT soit 66.00 € TTC/personne

Public

Tout professionnel du bâtiment utilisant des produits à base de diisocyanates. La majorité des métiers sont concernés : étancheurs, applicateurs de résine, peintres et poseurs de revêtements, façadiers, métiers du gros œuvre dont maçons, carreleurs, charpentiers, menuisiers, plaquistes, projeteurs de mousse polyuréthane, électriciens, plombiers, chauffagistes, canaliseurs...

Pré-requis

Aucun

Modalité et moyens pédagogiques

La formation est réalisée à distance au moyen d'un ordinateur, d'un téléphone portable ou d'une tablette disposant d'une bonne connexion Internet.

- L'animation pédagogique prend la forme d'une alternance de séquences théoriques et d'évaluations sous formes d'activités interactives : QCM, quiz, exemples concrets basés sur des situations professionnelles...
- L'accès à la plateforme et au programme est établi pour une durée de 3 mois à compter de la première connexion. Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen de feuilles d'émargement signées par le stagiaire

Informations complémentaires

Le test peut être réalisé au maximum trois fois.

FICHE DESCRIPTIVE ACTION DE FORMATION DIISOCYANATE -OPERATEUR

Utiliser en sécurité des produits contenant des diisocyanates dans le bâtiment

Enjeu

Les diisocyanates sont des composants chimiques présents dans les produits à base de polyuréthane (PU) et/ou de polyurée. Ils peuvent être présents avec une concentration supérieure à 0,1% en poids du mélange, dans certaines résines, peintures, mastics, colles, systèmes d'étanchéité liquide et mousses polyuréthane... Depuis le 24 août 2023, tout travailleur salarié ou travailleur indépendant qui manipule des produits contenant des diisocyanates dont la concentration est supérieure à 0.1% en poids total, pour un usage industriel ou professionnel, ou qui supervise ces tâches, est tenu de se former à l'utilisation de ces mêmes produits en sécurité.

Cette formation est rendue obligatoire en application du règlement européen 2020/1149 du 3 août 2020.

Objectif professionnel

Utiliser les produits contenant des diisocyanates en respectant les règles d'hygiène et de sécurité, conformément au règlement européen 2020/1149.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de l'action de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les risques liés aux diisocyanates
- Adopter les bonnes pratiques de sécurité lors de leur utilisation
- Choisir et utiliser les équipements de protection adaptés pour prévenir les expositions professionnelles

Contenu

- Connaître la molécule, les effets sur la santé et les voies de contamination
- Trouver et identifier les pictogrammes de danger sur les produits utilisés
- Connaître les différents types d'exposition, le risque de sensibilisation aux produits contenant des diisocyanates et les valeurs limites d'exposition professionnelle à venir
- Savoir réagir en cas d'exposition accidentelle avec un produit contenant des diisocyanates
- Savoir manipuler les produits contenant des diisocyanates en sécurité (température, ventilation, volatilité...)
- Savoir trier les emballages vides contenant ou ayant contenu des diisocyanates
- Connaître les EPI à utiliser

Critères et modalités d'évaluation

Test de positionnement

Quiz tout au long de la formation

Evaluation finale à la fin du parcours de formation

La réussite à la formation e-learning est conditionnée par les deux éléments suivants :

Vous devez avoir effectué 100% du parcours

Vous devez avoir obtenu un score global minimum de 75% à l'évaluation finale.

Sous réserve de réussite aux critères ci-dessus, vous recevrez une attestation de formation valable 5 ans.

En cours et/ou en fin de formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs opérationnels à l'aide d'un questionnaire.

